



Communiqué de presse

Béthune, le 30 mars 2020



COVID-19 : Le transport de marchandises maintenu sur le réseau fluvial grâce à la mobilisation de VNF et des acteurs du fluvial

Pour faire face à l'épidémie de Covid-19, Voies navigables de France (VNF) est engagé au quotidien pour assurer deux missions de service public essentielles dans le contexte actuel : permettre la continuité du transport fluvial de marchandises, pour alimenter la France en produits essentiels, et garantir la sécurité du réseau hydraulique, dans un contexte hydrique tendu. La filière fluviale fait preuve d'engagement et de réactivité pour répondre aux nécessités dans le contexte de crise.

Dès le début du confinement, le 17 mars dernier, VNF a adapté son organisation de travail de sorte à maintenir ses activités essentielles dans ce contexte. Les personnels administratifs de VNF ont massivement adopté le télétravail et les agents de terrains ont vu leur planning réorganisé, de façon à assurer strictement les mesures de distanciation sociale.

« Comme tous les français, nous sommes naturellement impactés par cette situation de crise. Dans ce contexte difficile, je tiens à saluer l'engagement et la mobilisation de l'ensemble des agents de VNF sur le territoire pour assurer le maintien du service public. Je pense notamment à nos agents d'exploitation et de maintenance, car le bon fonctionnement de nos écluses et barrages est une priorité, à la fois pour permettre la circulation des bateaux de marchandises sur notre réseau, mais aussi pour mener à bien une autre mission essentielle de VNF, la gestion de l'eau », précise Thierry Guimbaud, Directeur Général de VNF.

Des mesures exceptionnelles pour assurer la continuité du transport fluvial de marchandises

Depuis le début de l'épidémie de Covid-19 en France, VNF constate une baisse du trafic fluvial de marchandises, de l'ordre de 40%, du fait du ralentissement de l'activité économique et des difficultés d'approvisionnement rencontrées par les chargeurs. Pour autant, le fret fluvial se maintient et il est une priorité pour VNF en cette période de crise sanitaire, pour continuer à assurer l'approvisionnement en produits essentiels : produits alimentaires et énergétiques, mais aussi des produits sensibles qui ne peuvent pas prendre la route, ou encore l'évacuation des déchets et leur valorisation.

La mobilisation de la filière est très forte. Les adaptations se font en concertation entre VNF et la profession, dans la compréhension des contraintes des différents acteurs et avec un souci constant d'assurer les précautions sanitaires indispensables au contexte.

« Les directions territoriales de VNF restent en permanence à la disposition des professionnels pour échanger avec eux sur leurs contraintes et leurs besoins. Nous assurons également un contact régulier avec les organisations professionnelles nationales, comme Entreprises Fluviales de France, pour évaluer la pertinence de notre dispositif et faire évoluer les mesures prises, pour faciliter autant que possible la vie des chargeurs et des transporteurs », précise Thierry Guimbaud.

A l'heure actuelle, le transport fluvial de marchandises se poursuit sur les 2 400 km de réseau à grand gabarit gérés par VNF, qui relie les grands ports maritimes, les pôles industriels et les grandes agglomérations. L'ouverture des installations pour la navigation commerciale y est maintenue à ce stade, sur une amplitude journalière réduite à 10h par jour, afin de concilier protection des agents sur le terrain et réponse aux besoins de la très grande majorité des flux de marchandises.

Ces adaptations permettent actuellement de faire passer plus de 90 % du trafic qui existait avant la période de confinement, dans un contexte où le trafic diminue progressivement, certains secteurs étant à l'arrêt.

Pour ce qui est du réseau à petit gabarit, le long duquel de nombreuses entreprises ont suspendu leurs activités, l'ouverture des installations pour le transport de marchandises se fait à la demande des chargeurs auprès des directions territoriales de VNF de sorte à optimiser la mobilisation des personnels.

En outre, en soutien aux acteurs de la voie d'eau, VNF a décidé de supprimer tous les péages pour les bateaux de commerce. La gratuité est entrée en vigueur le 13 mars, date du passage en stade 2 renforcé et durera jusqu'au retour à une situation normale.

La gestion hydraulique, une mission de service public assurée dans la durée

En parallèle du fret fluvial, VNF concentre ses efforts sur la gestion hydraulique, mission de service public indispensable à la sécurité des personnes et des biens, tout particulièrement dans un contexte hydrologique tendu sur tout le territoire. Sur le terrain, l'organisation déployée par VNF vise à mettre en sécurité le réseau hydraulique, notamment au travers de l'exploitation et de la maintenance des ouvrages (canaux, barrages, écluses, barrages réservoirs...), afin de garantir l'approvisionnement en eau aux populations, agriculteurs et industries et de prévenir les éventuelles crues.

Pour ce faire, les éclusiers, en nombre restreint, se relaient avec un minimum d'échanges. Des agents sont également placés en réserve afin d'effectuer des roulements dans les équipes présentes sur le terrain. En complément, VNF dispose d'outils qui évitent d'exposer inutilement des agents sur le terrain, comme le réseau AGHYRE (Application pour la Gestion Hydraulique et la Ressource en Eau), qui permet de connaître en continu les niveaux d'eau sur différents ouvrages, ou l'expertise fournie en temps réel par Météo France.

La navigation touristique suspendue au moins jusqu'au 20 avril 2020

Dernière mesure mise en place par VNF pour respecter les restrictions de déplacements demandées par l'Etat, la navigation touristique et de plaisance est suspendue à ce stade jusqu'au 20 avril.

A partir de l'annonce de la reprise des activités par le Gouvernement, le délai de remise du service par les équipes de VNF de la totalité du réseau n'excèdera pas trois semaines.

À PROPOS DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE

Fort de plus de 4 000 personnels mobilisés au service du fluvial, Voies navigables de France entretient, exploite et développe le plus grand réseau européen de voies navigables : 6 700 km de fleuves, canaux et rivières canalisées, 4 000 ouvrages d'art (écluses, barrages, pont-canaux,...) et 40 000 hectares de domaine public fluvial.

Au travers de ses missions, l'établissement répond à trois attentes sociétales majeures :

- il crée les conditions du développement du transport de fret ;
- il concourt à l'aménagement du territoire et au développement touristique ;
- il assure la gestion hydraulique en garantissant la sécurité des ouvrages et les différents usages de l'eau et en luttant contre les inondations et le stress hydrique. Il favorise également le développement de l'hydroélectricité et préserve la biodiversité.

www.vnf.fr



VNF - Voies navigables de France



VNF_officiel

Contacts presse

Voies navigables de France Direction de la Communication

Julie Cousein
06 98 36 41 64
Julie.cousein@vnf.fr

Agence Manifeste

Olivier Astorg
06 60 72 46 91
olivier.astorg@manifeste.fr